



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 03 du 12/09/2017

Rappel des rencontres du 16/09 et annonce de celles des 23 & 30/09 ainsi que celles du 07/10/2017.

Résultats tardifs ou NC (après 18 h 30) :

16/09 Brussels LTC 1 et 2 & G4S.

23/09 Brussels LTC 1 et 2.

30/09 G4S.

07/10 Brussels LTC 1 & 2.

Matchs amicaux :

09/09 14 h 30 NATO 1 - NATO 2 2 - 2

16/09 15 h 00 NATO 1 - Inter New Inn 1 4 - 2

23/09 13 h 30 NATO 2 - CS Eurocommission 5 6 - 4

23/09 15 h 00 NATO 1 - Penarroya (AVVV) 4 - 2



Comité de Discipline

Rencontre RCS Intero - CS Euroconseil du 09/09 : forfait prévenu tardif.
Score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de CS Euroconseil.

Rencontre PV Spartak - Banque Nationale 2 du 16/09 : forfait prévenu.
Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de Banque Nationale.

Rencontre Brussels LTC 2 - Belfius Banque du 16/09 : score devient 0 - 5 forfait au lieu de 3 - 4 + amende de 25 euros à charge de Brussels LTC (*joueur non qualifié*).

Rencontre AXA Belgium 2 - CS Euroconseil du 23/09 : forfait prévenu.
Amende de 25 euros à charge de CS Euroconseil.



Divers

Les Pompiers de Bruxelles signalent qu'ils jouent sur le terrain 5 du Stade Fallon. Pour le verre d'après match, les équipes ont rendez-vous à « La Rotonde ».

Engie Electrabel joue sur le terrain derrière le centre ADEPS à Auderghem.

Dorénavant les chiens sont **strictement interdits** dans tout le Centre Interinstitutionnel Européen Dennenboslaan, 54 à 3090 Overijse (complexe du CS Eurocommission).